

ESPACE SENIORS

UN GUICHET UNIQUE

La création de plateformes de services publics dans les quartiers, couvrant les besoins des seniors, du jeune retraité actif autonome à la personne très âgée en perte d'autonomie, vise à rendre encore plus accessibles aux angevins les dispositifs existants pour vieillir activement et en bonne santé dans sa ville. Riche d'une équipe pluridisciplinaire médico-sociale, ouverte sur son territoire, l'espace senior, véritable guichet unique de proximité permet de faciliter le maintien à domicile, de favoriser le lien social, d'accompagner les plus fragiles, de lutter contre l'isolement et d'apporter un soutien aux aidants.

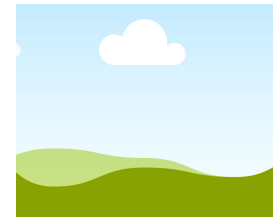
Ce projet phare du mandat politique de la ville d'Angers, impulsé par la Direction « action gérontologique », vise à rassembler une grande partie des services du CCAS d'Angers (soutien à domicile, prévention santé, hébergement collectif - résidence autonomie/EHPAD, restauration, animations socio-culturelles, aides sociales, aides aux aidants, CLIC,...) dans un même lieu de quartier. Une équipe transversale de professionnels est créée afin de constituer un guichet unique de proximité pour les seniors et leur proches aidants. La pluridisciplinarité de ces membres permet de répondre à la diversité des demandes jalonnant les parcours des angevins.

Une première version de plateforme de service aux aînés est en place depuis 2007 à l'espace du Bien vieillir Robert Robin. Il a constitué le premier stade d'expérimentation de l'espace senior jusqu'à son évolution actuelle.

PRENDRE EN COMPTE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES GÉNÉRATIONS ÂGÉES

Conçus comme des lieux ressources au service de leur territoire, les Espaces Seniors ciblent prioritairement :

- Les personnes âgées de plus de 60 ans, quel que soit leur degré d'autonomie compatible avec un maintien à leur domicile ou admissibles en résidence autonomie/EHPAD, qui recherchent de la sécurité, du service de proximité et du soutien à l'autonomie, en espace d'information accueillant, ouvert.
- Les aidants familiaux et l'entourage des personnes, souvent indispensables pour permettre le maintien à domicile, qui recherchent de l'accessibilité au sens large, de l'information et un accompagnement en toute discrétion.



Ville d'Angers

Ville Amie des Aînés depuis 2012
Angers (49)

OBJECTIFS :

- Rendre plus visible et accessible l'offre de services du CCAS d'Angers.
- Accompagner les situations individuelles d'usagers « hors les murs ».
- Optimiser les ressources (humaines / logistiques / financières) et les organisations.
- Être un acteur de la démarche Ville Amie des Aînés.
- Poursuivre le développement de réponses innovantes face à l'enjeu du vieillissement de la population angevine.
- Territorialiser l'intervention du CCAS dans un même lieu, celui de la Résidence Autonomie du quartier.

PRATIQUE :

- Créer des lieux d'accueil, d'information, d'échanges et d'écoutes à destination des angevins âgés et de leurs aidants.

- En tant que partenaires de l'offre gérontologique sur le territoire : les professionnels de l'accompagnement des personnes (SSAD, SSIAD, SPASSAD...) en y associant les professionnels de santé, libéraux : médecins, pharmaciens, infirmiers, kiné, ergo,... qui ont besoin de proximité, synergie, d'échanges, et de complémentarités ; les associations et les services proposant des activités de prévention et de lien social aux habitants du territoire (culture, loisirs, sport...), potentiellement à la recherche d'espace de travail approprié au public âgées.

Plusieurs partenaires contribuent au bon fonctionnement du dispositif :

- L'association Pass'âge qui engage la collaboration du CLIC, de la MAIA, de réseau de santé, de l'équipe d'appui (ergothérapeute) pour le traitement des situations complexes de personnes âgées ;
- Angers Loire Habitat, bailleurs social avec lequel une convention a été établie pour une adaptation du parc social aux enjeux du vieillissement ;
- Le centre social de quartier Jean Villar, pour partager les problématiques spécifiques aux populations du territoire et pour co-animer des actions de lien social ;
- Le pôle territorial de la Roseraie, une mairie de quartier qui permet d'inscrire l'espace senior dans le projet territorial de quartier et de faciliter les partenariats de proximité ;
- L'association Monalisa, qui a apporté des outils et des méthodes dans le cadre de la création d'une équipe citoyenne quartier la Roseraie pour lutter contre l'isolement des âgés.



MULTIPLIER LES ESPACES POUR AGIR DANS LA PROXIMITÉ

Le projet sera considéré comme clos au mois de juillet 2019. L'espace senior Sud rentrera alors pleinement dans sa phase de déploiement car une gouvernance de direction sera officialisée auprès des élus (COFIL) et des instances représentatives du personnel (CT).

Ce projet a apporté, entre autres, dans le territoire une meilleure connaissance des acteurs, de nouvelles modalités de collaborations avec un plus grand partage des informations et une évolution des pratiques de travail facilitée par une proximité géographique des professionnels : gains de temps, limite les incompréhensions potentielles, meilleurs repérages des fragilités...

En termes de perspectives, trois espaces mailleront les grands territoires de la ville d'Angers fin 2020, ainsi qu'un nouveau format d'ici 2024. Une perspectives de rayonnement à l'échelle de la communauté urbaine est par ailleurs en cours de réflexion politique.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville d'Angers, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com